

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Cannon—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le ministère de la Justice est-il intervenu dans l'affaire *Parent vs Carbonneau* *ès qualité* (Habeas Corpus devant la Cour du Banc du Roi), à Québec?
2. Dans l'affirmative, quel a été le jugement?
3. Cette cause a-t-elle été portée en appel?
4. Dans l'affirmative, pourquoi?
5. Quel a été le jugement en Appel?
6. Le ministère de la Justice a-t-il refusé de payer les frais de la partie qui a réussi, et pour quelles raisons?
7. A combien s'élevaient ces frais?
8. Le ministère de la Justice croit-il que l'intérêt de la justice et des contribuables lui demande d'intervenir dans les causes entre particuliers, et de refuser de payer les frais qu'il a occasionnés?

M. Delisle—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il que les brise-glace opérant sur le Saint-Laurent sont en nombre insuffisant?
2. Dans l'affirmative, est-ce l'intention du gouvernement de faire construire de nouveaux brise-glace?
3. Quel en serait le nombre et le type?
4. Si le gouvernement n'a reçu aucune information concernant le manque de brise-glace, est-ce tout de même son intention de voir à la construction d'un ou de plusieurs de ces vaisseaux?

M. Deslauriers—Lundi prochain—QUESTION—

1. Est-il vrai que le gouvernement refuse le droit de naturalisation et refuse d'accorder les titres de leurs propriétés aux Français et aux Belges, parce qu'ils ont interrompu le cours de leur stage au Canada exigé à cet effet, soit cinq années de résidence, pour aller défendre outre-mer le drapeau des alliés?
2. Dans l'affirmative, à combien de ces citoyens français ou belges a-t-on refusé ces droits depuis l'armistice?
3. Est-il vraie que sur un certificat du Secrétaire d'Etat, des Turcs, des Allemands et autres sujets ennemis des alliés se sont vus accorder leurs titres de propriétés et le droit de vote depuis la signature de l'armistice?

M. Lavigreur—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelles sont les attributions du docteur Michel Fiset, de Québec, comme fonctionnaire public?
2. Par qui, et quand a-t-il été nommé à ses fonctions?
3. A-t-il déjà fait rapport; et, dans l'affirmative, quand, et à qui?
4. A-t-il un bureau à Québec? Dans l'affirmative, où est ce bureau?
5. Quels sont les appointements ou rémunérations que reçoit le docteur Michel Fiset?

M. Desaulniers—Lundi prochain—QUESTION—

1. L'ordre de la Chambre, émané le 12 mai 1919, pour la production de copie de tous rapports, lettres, mémoires, messages, plans et estimations touchant la construction d'un pont sur la rivière Batiscan, dans la paroisse de Saint-François-Xavier-de-Batiscan, dans le comté de Champlain, a-t-il été exécuté?
2. Sinon, pourquoi?
3. Le gouvernement a-t-il l'intention de déposer prochainement ces documents susdits devant la Chambre, au cours de la présente session?